



Monsieur Roch-Olivier MAISTRE,
Président du CSA
Tour Mirabeau
39-43, quai André-Citroën
75739 Paris cedex 15

A Paris, le vendredi 8 février

Objet : Relance - Demande de décompte, sur le temps de parole de la République en Marche pour les élections européennes, des sessions du « grand débat » animées par Président de la République Emmanuel Macron et son Gouvernement.

Monsieur le Président du Conseil supérieur de l'audiovisuel Roch-Olivier MAISTRE,

A ce jour, le député France insoumise de l'Ariège Michel LARIVE n'a pas reçu de réponse formelle de votre part à sa demande pour que soit décomptées du temps de parole de la République en Marche pour les élections européennes, les sessions du « grand débat », animées par Président de la République Emmanuel Macron et ses ministres.

A plusieurs reprises ces dernières semaines, l'exécutif s'est exprimé à la manière de « meetings » de campagne, qui ont été retransmis en direct, et souvent en intégralité, sans retour plateau, par les chaînes d'informations en continu.

Le groupe parlementaire de la France insoumise dénonce une utilisation des moyens de l'État, par l'Élysée et le Gouvernement, pour mener campagne. La chose est flagrante lorsqu'on visionne la vidéo de l'intervention de Madame la Ministre BUZYN à Trappes le 3 février dernier. Ceci n'est pas sans poser un souci de transparence et de déontologie, si chère à notre démocratie, et davantage encore en temps de période pré-électorale.

Le CSA se doit de garantir le respect du principe de pluralisme politique dans les services de radio et de télévision. Or, ces longues prises de parole dépassant parfois six heures consécutives, évoquant des propositions programmatiques, à quelques semaines du premier scrutin depuis les élections de 2017, créent un véritable déséquilibre antidémocratique que vous devez résoudre.

Nous vous remercions, par avance, pour votre vigilance et souhaitons recevoir une information claire et rapide sur la manière dont le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel compte rééquilibrer les temps de parole de la majorité vis-à-vis des oppositions, en sachant que ces temps ont déjà été considérablement diminués par le projet de loi relatif à l'élection des représentants au Parlement européen, voté en janvier 2018.

Veuillez recevoir, M. le Président l'expression de nos salutations républicaines,

Le groupe parlementaire de la France insoumise.